



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Saccage de la médiathèque Cabanis

Question écrite n° 10472

Texte de la question

M. Hadrien Clouet alerte M. le ministre de l'intérieur sur l'action des groupuscules qui saccagent et détruisent le patrimoine de la médiathèque José Cabanis à Toulouse en toute impunité. À cette heure, 70 actes de destruction ciblée ont été recensés par le personnel, explicitement racistes, islamophobes et antisémites : urine déversée sur des manuels d'apprentissage de l'arabe, dégradation des CD de musique arabe, excréments déposés sur des livres d'histoire du judaïsme, tags injurieux sur les murs, écrits antisémites sous les claviers des ordinateurs, etc. Cette opération de longue durée vise à instaurer un climat de terreur parmi les salariés et à chasser les citoyens arabes, musulmans et juifs du service public. Elle s'inscrit dans la continuité de l'offensive réactionnaire de la mairie de Toulouse qui a empêché la tenue d'ateliers *drag-queens* et ne remplace aucun médiateur en arrêt. En dépit de la durée et de la répétition des faits, personne n'a été appréhendé et les destructions continuent. À bout, l'équipe musique de la médiathèque est entrée en grève le 25 juin 2025 pour demander des conditions décentes et protester contre un nouvel acte islamophobe. Un premier courrier adressé au ministère de l'intérieur pour les soutenir n'a reçu aucune réponse. M. le député attend une intervention décidée de la police nationale pour rétablir la paix dans une médiathèque déjà affaiblie par les coupes budgétaires de la mairie. Si cette dernière a annoncé en janvier 2025 qu'elle augmentait son dispositif de vidéosurveillance et sa coopération avec les forces de l'ordre, force est de constater l'absence totale de résultat communiqué au grand public. Aussi, il lui demande quel est le nombre et la nature du personnel policier dédié à la prévention, la protection et l'enquête sur ces faits et combien de plaintes parmi celles déposées sont en cours d'instruction. Il lui demande enfin si les prélèvements conduits par la police scientifique ont bien fait l'objet d'analyses.

Texte de la réponse

À ce jour, la direction interdépartementale de la police nationale de la Haute-Garonne recense 19 faits commis au préjudice de la médiathèque José Cabanis en 2025 (données des 9 premiers mois), faits ayant donné lieu à un dépôt de plainte. Les investigations se poursuivent. Aucun des dépôts de plainte n'est laissé sans suite par la police nationale. Pour l'ensemble des faits, la police scientifique s'est déplacée et a procédé, chaque fois que possible, aux prélèvements des traces et indices. Des contacts réguliers sont entretenus entre les services de police et la direction de la médiathèque. La directrice de l'établissement a par ailleurs participé en début d'année à un « groupe de partenariat opérationnel » (GPO), instance partenariale visant à identifier les besoins de sécurité dans un secteur précis et à mettre en place des solutions concrètes et partagées. Dans le cadre de ce GPO, il a par exemple été convenu que des opérations de voie publique et des « points de visibilité, de rencontre et de dissuasion » seraient mis en œuvre dans le secteur, incluant prises de contact des policiers avec le personnel de la médiathèque et ses agents de sécurité. Par ailleurs, il a été rappelé à l'établissement l'importance de faire appel systématiquement au « 17 » en cas d'incident. Des conseils ont également été donnés en matière de préservation d'une scène d'infraction. Face aux plaintes déposées, la police nationale est donc attentive et engagée, notamment sur la voie publique, mais aussi dans l'investigation. Depuis le début de l'année, les effectifs de la direction interdépartementale de la police nationale ont ainsi organisé plusieurs « points de visibilité, de rencontre et de dissuasion » dans le secteur de la place Marengo et de nombreuses opérations de voie publique sur la place de la Légion d'honneur. Par ailleurs, des effectifs des CRS en mission

de sécurisation ont également été déployés dans le quartier. La médiathèque a un rôle essentiel à jouer pour assurer la sécurité de ses locaux et a ainsi pris un certain nombre de mesures de sécurité. Elle pourrait utilement accroître le nombre de ses équipements de vidéoprotection.

Données clés

Auteur : [M. Hadrien Clouet](#)

Circonscription : Haute-Garonne (1^{re} circonscription) - La France insoumise - Nouveau Front Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 10472

Rubrique : Sécurité des biens et des personnes

Ministère interrogé : [Intérieur](#)

Ministère attributaire : [Intérieur](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [21 octobre 2025](#), page 8558

Réponse publiée au JO le : [3 mars 2026](#), page 1923